

Lettre-Info #4



Autun, le 28 Novembre 2016,

Mesdames les enseignantes, Messieurs les enseignants,

Défi-Photo

Nous vous proposons de participer à un défi-photo **sur inscription des classes déjà volontaires (déjà inscrites au Prix Livre Demain) et de quelques partenaires.**

La fiche d'inscription est fournie en annexe à cet envoi. Elle est à compléter et à retourner à cpaien.autun@ac-dijon.fr avant le 9 décembre 2016.

Le défi-photo est une activité qui se veut à la fois ludique et créative, mêlant pratiques artistiques et TICE.

Le défi-photo s'inspire des illustrations de l'ouvrage (commun aux trois sélections) *Il faut le dire aux abeilles* où figure à trois reprises un ours : 2^{ème} photo = ours dans le champ de fleurs ; 3^{ème} photo = ours dans les nuages ; 5^{ème} photo = ours sur le fil à linge.

Les règles du défi-photo :

- Chaque classe ou chaque personne du réseau de partenaires participante doit **composer une photographie contenant un ours (en peluche ou figuré) et un détail de la photo qu'elle a reçue.**
- Chaque classe aura une journée pour composer sa photo, la prendre via un appareil numérique et l'envoyer par mail à son destinataire avec copie à cpaien.autun@ac-dijon.fr.
- Il s'agit de suivre le **principe d'une chaîne de communication** dans laquelle chaque classe est un maillon de la chaîne : le défi commence avec la première photo envoyée par la circonscription à la classe 1. La classe 1 a alors 24h pour produire une photo en réponse à celle reçue, et l'envoyer par mail à la classe 2. La classe 2 a alors 24h pour produire une photo en réponse à celle reçue, et l'envoyer par mail à la classe 3... Le dernier maillon de la chaîne envoie sa photo à la circonscription.
- La constitution d'une chaîne est établie en circonscription – par tirage au sort – avec toutes les classes qui souhaitent participer. Chaque classe connaîtra son jour de participation au défi-photo et l'adresse mail du destinataire par la lettre-info spécifique envoyée aux classes souhaitant participer le 15 décembre.
- **Le défi-photo commencera le 4 janvier 2017.**

Mémento de chaque envoi par mail :

Destinataire :	L'adresse mail du destinataire qui correspond à la chaîne que vous aurez reçue le 15 décembre 2016.
Copie (CC) :	La circonscription (Ségolène Merlet) : cpaien.autun@ac-dijon.fr
Objet :	« défi-photo Livre Demain »
Pièce jointe :	La photo réalisée
Message : (proposition)	« Bonjour, Voici en pièce jointe notre photo. A votre tour de relever le défi. » + les coordonnées de l'expéditeur (par exemple : la classe de CE2 de M. ___ de l'école de ___)

Une fois le défi-photo terminé, toutes les photos seront publiées sur le site du Prix « livre Demain » : <https://livre-demain71.cir.ac-dijon.fr/>

Nous restons à votre disposition pour toute question ou tout besoin.

Belles photos à tous,

L'équipe de Circonscription